



TALENCE
GESTION

L'expertise en actions



Talence *Sélection PME*

Comment ce fonds est-il géré ?

La gestion de Talence Sélection PME suit un processus d'investissement bien défini :

- 1** Génération d'idées à partir du suivi des sociétés, d'une analyse quantitative de données financières et de la recherche des thèmes d'investissement porteurs.
- 2** Analyse fondamentale et valorisation des sociétés pour identifier les situations à fort potentiel ; la rencontre avec les dirigeants complète l'analyse financière et constitue un facteur clé de choix.
- 3** Construction du portefeuille en sélectionnant les meilleurs investissements selon l'appréciation de l'équipe de gestion, dans le respect des règles spécifiques du PEA / PME.
- 4** Contrôle et suivi des positions en temps réel pour optimiser la gestion du portefeuille.

La philosophie et l'approche de gestion de Talence Sélection PME permettent d'investir sur les valeurs françaises de petite capitalisation pour profiter du dynamisme de ces entreprises.

Le gérant de Talence Sélection PME se comporte en véritable investisseur en entreprises avec un seul objectif : construire, sur l'horizon de placement, un portefeuille de qualité de petites et moyennes valeurs françaises (et marginalement de valeurs européennes).

La sélection des titres composant Talence Sélection PME repose avant tout sur la connaissance des entreprises que nous rencontrons régulièrement. Cela nous permet d'opérer un « stock-picking » efficace dans le cadre d'une gestion de conviction.

L'univers des valeurs françaises de petites capitalisations est riche d'entreprises très différentes à fort potentiel de croissance qui permettent de construire un portefeuille performant en contrepartie d'un risque de perte en capital et d'un risque de liquidité.

Le savoir-faire de Talence Gestion sur le segment des valeurs françaises en général et des petites valeurs en particulier est fondé sur la connaissance approfondie des petites et moyennes capitalisations, acquise au fil des 25 ans d'expérience de l'équipe de gestion, complétée par des échanges fréquents avec les dirigeants d'entreprises et des contacts quotidiens avec les meilleurs analystes de la place. Afin de respecter les règles spécifiques de la réglementation du PEA/PME, 75% du portefeuille est investi en titres de Petites et Moyennes Entreprises (PME) et d'Entreprises de Taille Intermédiaire (ETI). Ce segment est particulièrement animé : forte croissance observée bien que ne présageant pas des performances à venir des sociétés le composant, entrée régulière de nouvelles entreprises récemment créées ou introduites en bourse, opérations financières type fusions/acquisitions ou rachat d'actions...

Ce fonds est géré par Régis Lefort

- Associé-fondateur de Talence Gestion
- Précédemment co-fondateur et gérant OPCVM d'Amplégest
- 7 ans d'expérience dans la gestion de fonds actions, avec une spécialité sur les valeurs moyennes françaises
- Plus de 25 ans d'expérience dans l'analyse financière (Gilbert Dupont, SDB Didier Philippe, Banque Louis-Dreyfus)
- Diplômé Sup de Co Lille (1984)
- Membre de la SFAF

Les avantages du fonds

- Accès à un segment composé de nombreuses valeurs de croissance, de « niche player » et de « pépites » à fort potentiel.
- Une gestion de conviction, fondée sur une approche de « stock picking ».
- Une philosophie d'investisseur en entreprise
- Une expertise historique de Talence Gestion

Les principaux risques de Talence Sélection PME

- **Risque de perte en capital** : l'OPCVM ne comporte aucune garantie ni protection, le capital initialement investi peut ne pas être restitué.
- **Risque Action** : si le marché des actions baisse, la valeur liquidative de votre OPCVM peut baisser.
Le fonds pouvant investir sur des produits dérivés avec une exposition maximale de 120% de l'actif net sur les marchés actions, la valeur liquidative du fonds peut donc baisser de manière plus importante que les marchés sur lesquels le fonds est exposé.
- **Risque de liquidité** : l'OPCVM pourra être investi dans des actions de petites et très petites capitalisations négociées sur Alternext ou le marché libre, qui ont un volume de titres cotés en Bourse réduit et susceptibles de rencontrer des risques de liquidités. Par la nature de ces investissements, les variations peuvent être plus marquées que sur les grandes capitalisations, ce qui peut entraîner une baisse de la valeur liquidative de votre fonds.
- **Risque de taux** : l'OPCVM peut être investi en titres obligataires. La valeur liquidative du fonds pourra baisser si les taux montent.
- **Risque de crédit** : le risque de crédit est proportionnel à l'investissement en produits de taux. Il représente le risque éventuel de dégradation de la signature de l'émetteur ou de défaut de paiement de ce dernier, qui aura un impact négatif sur le cours du titre, et pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative de l'OPCVM.
- **Risque lié à l'utilisation d'instruments financiers à terme** : l'utilisation des instruments dérivés entraîne un risque d'amplification des pertes pour l'OPCVM. Il est exposé à ce risque lorsque les instruments dérivés sont utilisés pour obtenir, augmenter ou réduire une exposition à des actifs sous-jacents.
- **Risque lié à la détention d'obligations convertibles** : la valeur des obligations convertibles dépend dans une certaine mesure de l'évolution du prix de leurs actions sous-jacentes. Les variations des actions sous-jacentes peuvent entraîner une baisse de la valeur liquidative de l'OPCVM.

Caractéristiques de Sélection PME

FCP de droit français

OPCVM relevant de la Directive 2009/65/CE

Part AC Code ISIN : FR0011653500

Eligible au PEA, au PEA-PME et à l'assurance-vie

Dépositaire : CACEIS Bank France SA

Durée de placement recommandée : 5 ans

DATES CLES

- Date d'agrément AMF : 19/12/2013
- Valeur initiale de la part : 100 euros
- Montant minimum de souscription initiale : une part

SOUSCRIPTIONS/RACHATS

- Périodicité de valorisation : quotidienne
- Souscriptions/Rachats: centralisés chaque jour de valorisation jusqu'à 12h chez CACEIS Bank France SA

FRAIS

- Frais de gestion : 2,35% TTC maximum
- Frais indirects : 1% TTC maximum
- Droits d'entrée : 2% maximum
- Droits de sortie : néant
- Conditions d'exonération: souscription précédée d'un rachat effectué le même jour, pour un même nombre de parts, sur la même valeur liquidative et par un même porteur.
- Commission de performance : 20 % TTC maximum de la performance annuelle du FCP au-delà de la performance de l'indice CAC Small Net Return (dividendes réinvestis)



TALENCE
GESTION

www.talencegestion.fr

contact@talencegestion.fr - 01 40 73 89 60

Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous le n° GP-10000019 N° ORIAS 10057627

Tout investisseur potentiel doit se rapprocher de son prestataire ou conseiller afin de se forger sa propre opinion sur les risques inhérents aux fonds présentés, et sur leur adéquation avec sa situation personnelle. Les fonds Talence Gestion ne bénéficient d'aucune garantie ou protection, il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué.

